



LE 7 JUIN PROCHAIN

L'EMPLOI SERA UN ENJEU ÉLECTORAL

VOICI CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

LE TAUX DE CHÔMAGE

LE TAUX DE CHÔMAGE
PROVINCIAL

5.5%

0.4% SOUS LA
MOYENNE NATIONALE

Pour bien des gens, les emplois et les salaires se sont améliorés depuis quelques années en Ontario. **Le taux de chômage est de 5,5 % – le plus bas taux depuis le début des années 2000** — ce qui est 0,4 % en dessous de la moyenne nationale. Malgré cela, de nombreux groupes de travailleurs à travers la province ont du mal à se trouver des emplois de qualité et à obtenir un salaire adéquat une fois qu'ils ont un emploi. **À titre d'exemple, le taux de chômage pour les jeunes en Ontario est de 11,2 %, soit deux fois plus élevé que la moyenne.** De plus, entre 2002 et 2013, le revenu moyen des familles à faible revenu a chuté et ne s'est stabilisé que récemment, tandis que celui des familles à revenu élevé n'a fait qu'augmenter au fil des années.

TAUX DE CHÔMAGE
CHEZ LES JEUNES

11.2%

DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ
QUE LA MOYENNE

LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL



DU TRAVAIL DANS
LEUR DOMAINE DE
SPÉCIALISATION



DES EMPLOIS
PEU RÉMUNÉRÉS

En Ontario, des milliers de nouveaux arrivants peinent à trouver du travail dans leur domaine en raison du fait que leurs titres de compétences étrangers n'y sont pas reconnus. Voilà pourquoi bon nombre d'entre eux occupent des emplois peu rémunérateurs. Plus encore, les femmes ont moins de chance de trouver du travail que les hommes et lorsqu'elles trouvent un emploi, elles sont souvent moins bien rémunérées comparativement à leurs collègues masculins pour un travail à valeur égale (même si la loi en Ontario exige qu'un salaire égal soit payé pour un travail de valeur comparable). La province se doit d'assurer une croissance économique pour tous et pour toutes, et pour les groupes marginalisés et à faible revenu tout particulièrement.

VOICI QUELQUES ACTIONS DÉJÀ EN COURS

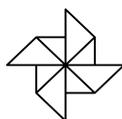
En 2017, le gouvernement de l'Ontario a adopté le projet de loi 148, à savoir la Loi pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois. **Ce nouveau projet de loi prévoit que le salaire minimum passe de 11,40 \$ à 14,00 \$ l'heure, et augmentera de nouveau en janvier 2019 pour atteindre 15,00 \$.**

\$11,40
L'HEURE (2017)
↓ ↓ ↓ ↓
\$15,00
L'HEURE (JANVIER 2019)



☺ = \$1 MILLION DE DOLLARS

Par ailleurs, de nouvelles mesures de protection ont été mises en place afin de protéger les travailleurs temporaires et à temps partiel en ce qui concerne les congés en cas d'urgence, les demandes de vacances et la planification des horaires de travail. **Le budget provincial de 2018 a notamment mis de côté 75 millions dollars pour financer un projet pilote (d'une durée de trois ans) portant sur le revenu de base, afin d'évaluer si un revenu de base pourrait simplifier et améliorer la sécurité d'emploi dans le contexte d'un marché du travail en constante évolution.**



**APATHY
IS BORING.™**
Connect, Educate
and Activate.



FOIRE AUX QUESTIONS



QUI PROFITERA DU NOUVEAU SALAIRE MINIMUM DE 15,00 \$?

On estime que 1,2 million de travailleurs (22 % de la population active) en bénéficieront, notamment les populations les plus vulnérables, soit les travailleurs contractuels, les travailleurs saisonniers, les employés occasionnels, les travailleurs à temps partiel, les jeunes, les femmes et les immigrants.

De plus, on estime que plus d'un tiers des nouveaux arrivants (35 %), dont 42 % des nouvelles immigrantes, ont reçu une augmentation de salaire grâce à la hausse du salaire minimum (14 \$ l'heure) en 2018.

QU'EN EST-IL DE L'ÉLIMINATION DE L'IMPÔT POUR LES TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU?

Selon une étude indépendante, les deux tiers des 4,9 millions d'Ontariens et Ontariennes qui gagnent moins de 30 000 \$ par année ne paient pas d'impôt sur leur revenu. Le montant moyen pour les 34 % qui ont payé de l'impôt était de 485 \$ (en 2015). Ceci représente le montant moyen que ces gens pourraient épargner grâce à des mesures d'allégement fiscal, donc trois fois moins que la hausse prévue de 1 465 \$ en raison des salaires plus élevés.

QUI DEMEURE EXCLU DE CETTE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM?

Bon nombre de groupes sont exclus de cette hausse du salaire minimum, dont les étudiants, les serveurs de boissons alcoolisées et les travailleurs agricoles. Ceci fait en sorte que l'Ontario est l'une des rares provinces à offrir un salaire minimum différent pour certains groupes de travailleurs.

EST-CE QUE CETTE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM AUGMENTERA LE TAUX D'IMPOSITION DES TRAVAILLEURS À FAIBLE REVENU?

Non. Avec un salaire minimum de 15 \$ l'heure, les travailleurs à faible revenu ne passeront pas à une tranche d'imposition supérieure. En Ontario, les premiers 10 354 \$ de revenu ne sont pas assujettis à l'impôt. Après quoi, un revenu allant jusqu'à 42 960 \$ sera assujetti à un taux de 5,05 % avant de passer à la prochaine tranche d'imposition.

QU'EN EST-IL DU DROIT À LA SYNDICALISATION DES TRAVAILLEURS?

En date du 1^{er} janvier 2018, le gouvernement de l'Ontario a établi l'accréditation syndicale fondée sur les cartes d'adhésion pour les secteurs des services de construction, des soins à domicile, des services communautaires ainsi que des agences de placement temporaire, ce qui élimine la deuxième étape, soit le vote nécessaire avant de pouvoir former un syndicat. Avant cette date, l'accréditation syndicale devait être approuvée par la majorité des employés par le biais d'un vote de scrutin

secret (mise à part l'industrie de la construction). Le projet de loi 148 a effectivement simplifié le processus d'accréditation syndicale pour les secteurs précaires cités ci-dessus.

POURQUOI LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA PEINENT À TROUVER UN EMPLOI DANS LEUR DOMAINE DE SPÉCIALISATION?

Les nouveaux arrivants ont souvent du mal à faire reconnaître leurs titres de compétences une fois arrivés au Canada : le processus est long et coûteux. Les organismes d'évaluation approuvés sont également résistants au changement. On estime que l'amélioration du système d'évaluation pourrait potentiellement augmenter le revenu de près de 844 000 individus, et ce, d'une moyenne de 15 000 \$ à 20 000 \$ par personne. Un soutien accru pour la réforme de l'immigration, par l'entremise de pressions sur les partis politiques et les élus, pourrait transformer le système actuel.

QUELQUES QUESTIONS À POSER À VOTRE CANDIDAT(E)

- + Quelles sont les stratégies de votre parti en ce qui concerne l'application du salaire minimum à tous les travailleurs de l'Ontario?
- + Comment votre parti compte-t-il protéger les droits des travailleurs précaires?
- + Comment votre parti compte-t-il combler l'écart salarial entre les hommes et les femmes?
- + Comment allez-vous aider les nouveaux arrivants afin que leurs titres de compétences soient reconnus au Canada?
- + Comment vos investissements au niveau provincial se transformeront-ils en nouveaux emplois?
- + Quelles sont les politiques de votre parti en matière d'apprentissage et de perfectionnement des compétences?
- + Quelles sont les politiques de votre parti pour résoudre les problèmes que soulèvera l'automatisation dans l'avenir?

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Centre canadien de politiques alternatives (en anglais seulement) : www.policyalternatives.ca

- + Losing Ground Income Inequality in Ontario, 2000-2015. Sheila Block.

Tendances du marché du travail : https://www.guichetemplois.gc.ca/bulletin_IMT.do?lang=fra

Fight for \$15 and Fairness (en anglais seulement) : www.15andfairness.org

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ENJEUX ÉLECTORAUX, CONSULTEZ : LAPATHIECESTPLATE.COM

LE 7 JUIN
**VOTEZ AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES DE L'ONTARIO
POUR DE MEILLEURS EMPLOIS**